

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Covid-19 : point de situation en Normandie

#### A retenir

- >> **Le taux d'incidence des 7 derniers jours s'est nettement accéléré** par rapport aux 7 jours précédents, pour atteindre 311,82. A ce jour, tous les départements présentent un taux supérieur au seuil d'alerte fixé à 150.
- >> **Le taux d'incidence chez les + de 65 ans continue de progresser rapidement** partout en Normandie pour atteindre 285,9 (contre 168,4 le 23/10). Cette accélération a des impacts sur le système hospitalier : nous devons freiner le virus.
- >> **Le nombre des hospitalisations** (conventionnelle et réanimation) atteint désormais 945 personnes, dont 131 en réanimation au 30 octobre. **Le seuil de vigilance (40%) est atteint sur les tensions hospitalières sur les lits de réanimation** : il est de 44,29%.
- >> Depuis la rentrée, **l'ARS Normandie a organisé avec les établissements de santé publics et privés une forte montée en charge des lits de réanimation et de médecine**, s'appuyant notamment sur la **déprogrammation des actes chirurgicaux et médicaux non urgents**. Pour aller plus loin et permettre aux établissements de santé d'accroître leur réactivité pour mobiliser leurs ressources, **l'ARS Normandie a demandé mercredi aux directeurs des établissements de santé du territoire de déclencher leur Plan blanc**. Cette activation s'inscrit dans une consigne nationale qui est intervenue au moment même où l'ARS Normandie a engagé le déclenchement régional.
- >> Dans ce contexte, l'ARS, avec les établissements de santé, veille à ce que soit **garantie la prise en charge des patients des filières médicales et chirurgicales prioritaires**, notamment pour les patients pris en charge pour **cancer**, les personnes en attente de **greffe**, les patients suivis pour une **maladie chronique** ou en **pédiatrie** et requérant des soins urgents, **afin de prévenir tout retard dans les soins**.

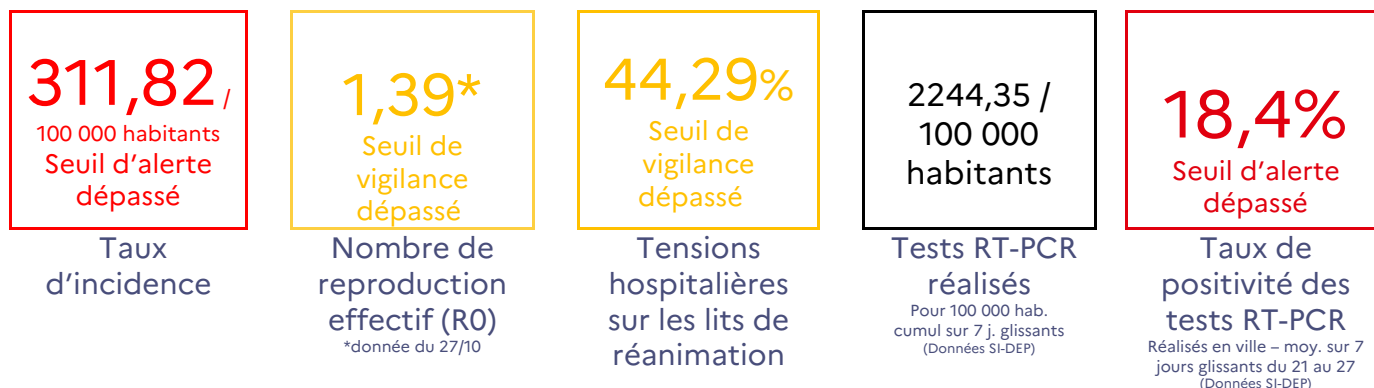
L'ARS appelle à la plus grande prudence et au respect indispensable du confinement et des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales. **Chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre l'épidémie, pour protéger les plus vulnérables et soutenir le système de santé.**

**TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »**

*Des heures gagnées, ce sont des vies sauvées*

Plus d'info : [cliquez ici](#)

#### Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 30 octobre 2020



#### Définitions des indicateurs :

Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Service Communication ARS Normandie  
Hélène Muller, Attachée de presse  
Tél : 02 31 70 97 63  
Mél : [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)

- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 30/10	dont réanimations	Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	<b>56122</b>	<b>10301</b>	<b>18,4%</b>	<b>311,82</b>	<b>285,9</b>	<b>945</b>	<b>131</b>	<b>587</b>	<b>2823</b>	<b>639</b>
Calvados	12525	2231	17,8%	322,65	312,2	161	38	98	522	111
Eure	8106	1608	19,8%	267,69	280,3	137	11	71	414	119
Manche	7583	975	12,9%	198,71	197,4	75	8	53	249	68
Orne	3436	626	18,2%	226,07	235,9	58	2	39	310	54
Seine-Maritime	24472	4861	19,9%	390,82	341,3	514	72	326	1328	287

Depuis le début de l'épidémie, 935 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

### Situation dans les EHPAD

Entre le 27 octobre et le 30 octobre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 69 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 27/10/2020 au 30/10/2020	Résidence autonomie du 27/10/2020 au 30/10/2020
<b>Normandie</b>	<b>69</b>	<b>12</b>
Calvados	19	1
Eure	8	4
Manche	4	2
Orne	12	0
Seine-Maritime	26	5

### Clusters en Normandie

La Normandie compte 143 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

	Total	EHPAD	Etablissements Handicap	Etablissements de santé	Etablissements scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etablissement pénitentiaire
<b>Normandie</b>	<b>143</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	<b>1</b>
Calvados	39	12	3	5	4	11	4	
Eure	16	6	1	3		3	3	
Manche	11	2	2	4		1	2	
Orne	14	9	1	2		1		1
Seine-Maritime	63	22	8	14	5	11	3	

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.